AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP-4-7-64 263179

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION « AUVERGNE ET LIMOUSIN »

(Tél. 92-97-11 - Postes 440 & 449)

(ALLIER, CANTAL, CORRÈZE, CREUSE, HAUTE-LOIRE, PUY-DE-DOME, HAUTE-VIENNE)

Régie de Recettes de la D. D. A.

Sous-Régisseur de Recettes du Service de la Protection des Végétaux, Cité Administrative, Rue Pélissier

C.C.P. : CLERMONT-FERRAND 5.503-17 — *63034 CLERMONT-FERRAND CEDEX*

ABONNEMENT ANNUEL

30,00 F

Tél. nouveau n° 92 - 42 - 68

BULLETIN N° 16 du 27 JUIN 1974.-

A R B R E S   F R U I T I E R S

CARPOCAPSE.- (Poiriers et Pommiers)

Le premier vol se poursuit et les conditions climatiques se maintiennent favorables à l'activité sexuelle de ce ravageur.

Il est conseillé d'effectuer un second traitement dans les meilleurs délais.

Etendre ce traitement aux Noyers.-

Si nécessaire poursuivre la lutte contre :

- l'Oïdium, dont le développement est important dans certains vergers.

- la Tavelure, dans les vergers où les infections primaires n'ont pu être évitées (des taches, très nombreuses, sur feuilles et des attaques sur fruits peuvent être observées dans des vergers négligés).

- l'Araignée rouge (Panonychus ulmi), dont les pontes d'été sont, localement, très nombreuses.

BACTERIOSE DU NOYER.-

La végétation des noyers s'accroît rapidement tant au niveau du feuillage que des fruits.

Il est conseillé d'effectuer un nouveau traitement cuprique, des attaques importantes de Bactériose étant à craindre en cas de période favorable. (à la préparation cuprique utilisée, ajouter un pesticide efficace contre le Carpocapse).

POMMES DE TERRE

MILDIOU.-

Partout où, depuis le 23 Juin, les pluies ont été abondantes, effectuer un traitement, dans les premiers jours de la première semaine de Juillet.

S'il y a lieu, intervenir en même temps contre le Doryphore.

V I G N E

MILDIOU.-

Les pluies, localement abondantes, qui intéressent la région depuis le 23 Juin ont permis la dissémination de la maladie à partir des foyers existants, par endroits, dans le Vignoble.

Il est conseillé d'effectuer un traitement avant le 3 Juillet (avant la fin de la semaine en cours, là où des foyers ont été observés).

Le concours relatif à la détection des premières taches de Mildiou est clos.

OÏDIUM.-

A la préparation utilisée contre le Mildiou, ajouter un produit pour traiter en même temps contre l'Oïdium ou, de préférence, intervenir par poudrage.

Clermont-Ferrand, le 27 Juin 1974.

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie
Chargé des Avertissements Agricoles
A. LECLERC,

Le Chef de la Circonscription
Phytosanitaire :
P. DENIZET.

P 374

Imprimerie de la Station Auvergne-Limousin — Directeur-Gérant : L. BOUYX

Tirage n° 898 du 27 Juin 1974.